

Je nommerai encore le livre du brillant auteur des *Manieurs d'argent*, de M. de Vallée sur *Le duc d'Orléans et le chancelier d'Aguesseau*; celui de M. du Cellier sur *l'Histoire des classes laborieuses en France*; celui de M. l'abbé Constant sur *l'Infaillibilité des papes*; les *Cà et là*, de M. Louis Veuillot, dont tous les critiques, de quelque opinion qu'ils soient, proclament le succès. Je ne finirais pas, si je voulais, mais après avoir cité les principaux ouvrages, j'ai cru avoir rempli ma tâche et prouvé que l'année 1859 a légué un bon héritage à sa jeune sœur. E. de BARTHÉLEMY.

### CHRONIQUE LOCALE.

Qu'il nous soit permis, sans nous occuper de politique, de saluer le retour de la noble Savoie sous le drapeau de la France. Nos frères des Alpes se retrouveront sous les mêmes lois que les Bugistes, les Bressans, les Dauphinois, les Lyonnais avec qui plus d'une fois déjà ils ont été unis par les liens de la confédération, avec qui plus d'une fois ils n'ont formé qu'une seule et puissante nation. Religion, mœurs et langage nous sont communs, nulle frontière n'a été posée entre eux et nous par la nature; la barrière factice qui nous séparait a été heureusement renversée et ces peuples si voisins et si malencontreusement divisés ont pu se féliciter de leur réunion non pas seulement dans la langue officielle des Racine et des Vaugelas, mais ce qui est plus important et plus caractéristique, dans ce patois mélodieux qui se parle au pied des Alpes comme sur les bords de la rivière d'Ain et de l'Isère, et qui, mieux que les récits de l'histoire, prouve une commune origine, un même sang et un même berceau.

Lyon, l'ancienne capitale du royaume de Bourgogne, Lyon qui a eu deux archevêques et un gouverneur de la maison de Savoie, ne sera-t-il pas destiné à devenir la capitale intellectuelle des provinces nouvellement annexées? Déjà un écrivain éminent a, dans un article qui a été reproduit par les journaux et qui a vivement ému l'opinion, demandé que le pouvoir créât dans notre ville une Faculté de Médecine qui offrirait à nos nouveaux compatriotes la science qu'ils allaient chercher à Turin. Les Savoisien ont près d'eux la Faculté de droit de Grenoble; ne serait-il pas avantageux pour eux de leur offrir, dans une ville qui a toutes leurs sympathies et qui se trouve à leur portée, l'enseignement médical qu'ils seraient obligés de demander à Paris, à Strasbourg ou à Montpellier, villes éloignées, en dehors de la surveillance paternelle et dont l'enseignement, les habitudes ou les mœurs peuvent présenter des inconvénients qui feraient regretter Turin et le Mont-Cenis?

Lyon qui avait tant de droits à posséder dans ses murs toutes